



Ville de
Villers le lac



Bulletin municipal
2021

Sommaire

Éditorial	3
Affaires scolaires	4
Bâtiments, cimetières, énergie et matériel	6
Environnement - Cadre de vie	9
Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS ..	10
ADMR	11
Mission locale	11
Circulation & sécurité	12
Agriculture	14
Économie	15
Urbanisme	16
Sport, Culture et Jeunesse	18
Calendrier des fêtes	22
Fêtes et cérémonies	23
Internet	26
Informations diverses	27
Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger	30



Madame, Monsieur,

À travers ce nouveau bulletin, vous découvrirez tout ce qui a été réalisé cette année à Villers-le-Lac, votre commune. Vos élus ne cessent de travailler à améliorer votre quotidien. Que ce soit pour les élèves, les actifs ou encore les aînés, les sujets sont nombreux, mais malgré notre volonté certains freins nous obligent à être patients.

La crise sanitaire a remis la mairie au cœur du village. L'État est obligé de reconnaître que toutes les mesures d'urgence ont été prises au niveau des communes. La proximité, la disponibilité et la connaissance du terrain font que seule la maison commune peut répondre aux besoins de sa population. Qui mieux que les élus communaux, que les services municipaux pour soutenir et aider toutes les personnes qui franchissent la porte de la mairie? Chaque employé communal travaille pour votre confort, votre sécurité, pour encadrer vos enfants, pour rendre votre quotidien plus facile; ils sont à votre service et je tiens à les en remercier chaleureusement. J'associe les élus qui m'accompagnent dans ma mission.

Tout ceci me conforte dans l'idée que la mairie est le socle de la démocratie.

Notre commune a une position géographique particulière: aux portes de la Suisse et surtout en montagne. Le taux de chômage à Villers-le-Lac est de 4,9% (nous pouvons parler de plein emploi). Bien sûr, la Suisse y est pour beaucoup, mais nous avons aussi dans notre commune des entreprises, des artisans, des commerces, sans oublier notre collectivité, qui emploie du personnel. Toutefois, les dirigeants de ces sociétés me confient avoir du mal à recruter. La mairie fait face aux mêmes difficultés: comment faire pour encadrer les élèves à la cantine ou pour assurer le déneigement si vous ne trouvez personne? C'est le revers de la médaille, avoir une population active c'est aussi avoir des employés communaux pour assurer les services publics.

Une vraie mixité sociale résulte de cette proximité avec la Suisse et à mes yeux, il est important que chacun de mes concitoyens puisse bien vivre sur notre commune, quelle que soit leur situation.

Que nous soyons de Villers ou que nous l'ayons adopté, nous vivons dans un magnifique territoire rural, en montagne, ce qui implique la neige, le givre et le froid. Je me réjouis donc de la mesure gouvernementale qui confirme l'arrêté municipal pris depuis des années quant à l'équipement obligatoire de pneus neige pour les véhicules. J'ajouterais que la montagne exige une conduite adaptée l'hiver pour les automobilistes et une prudence pour les piétons. Le déneigement prend du temps, sur la route comme sur les trottoirs. Équipez vos voitures, chaussez-vous convenablement et surtout soyez patient!

Les territoires ruraux en montagne sont riches par leur diversité: Nous pouvons pratiquer des sports toute l'année; Le Saut du

éditorial

Doubs, grand site de France, est notre fierté; Notre territoire est enfin classé « Parc Naturel Régional ».

La crise a confirmé l'attractivité touristique de notre belle région. La ruralité attire les citadins et nous appartenons au tiers de la population française qui y vit, c'est une réelle chance! Alors, bien que le nombre d'habitants augmente grâce à l'attractivité économique de notre territoire, nous nous y installons aussi pour sa qualité de vie. Pourtant, les dotations de l'État pour les communes rurales sont nettement plus faibles que des communes urbaines...

Le dossier médical est un sujet très sensible. Entre les départs des médecins généralistes dans le Val, en retraite ou pour raisons personnelles, la maison médicale de Villers-le-Lac assurent un service maximum. Si en ville, les médecins généralistes exercent sereinement, nos médecins sont sur tous les fronts. En plus de leur cabinet, ils exercent aussi à l'hôpital de Morteau, indispensable à l'équilibre de notre territoire. Je les remercie vivement pour leur dévouement.

Les incivilités et les comportements agressifs augmentent: conflits entre voisins, à la cantine, entre automobilistes... Les réseaux sociaux pour certains servent de défouloir et cette tension palpable est difficile pour les employés de première ligne. Bienveillance, respect et politesse valent mieux que force et rage.

2022 sera une année chargée en élections: présidentielle les 10 et 24 avril et législative 12 et 19 juin. Voter est un acte démocratique, l'abstention n'est pas une solution, elle fragilise la légitimité des décisions prises dans les formes légales.

Madame, Monsieur, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui je l'espère, vous apportera santé et bonheur.

Avec dévouement et rigueur,

Votre Maire
Dominique Mollier



Affaires scolaires

Agents et professeurs des écoles aux services de vos enfants

Crèche



Pour 41 enfants inscrits

Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)



Professeurs des écoles



Pour 77 enfants aux Genévriers, 147 et 353 à la maternelle et au primaire du Centre

- Crèche, périscolaire ou agent d'entretien
- Maternelle des Genévriers
- Maternelle du Centre
- Primaire



Rentrée des classes 2021

Périscolaire / Halte-garderie



Pour 97 enfants accueillis au périscolaire et 16 à la halte-garderie

Agents d'entretien des écoles



Cantine



Pour 51 enfants aux Genévriers et 198 enfants inscrits à l'école du Centre



Agrandissement du collège

La commune est partenaire du projet d'agrandissement du collège Jean-Claude Bouquet, site de Villers-le-Lac, piloté et financé par le conseil départemental, en s'occupant notamment d'une partie de la logistique.

Ce beau projet est une réelle chance pour nos enfants. Ce collège apporte une continuité ; de la maternelle (pour le plus grand nombre), jusqu'au collège, en passant par le primaire, nos enfants ont la possibilité d'évoluer dans des petites structures, proches les unes des autres. Cet ensemble éducatif s'il n'est pas proche de leur domicile est largement desservi par les transports scolaires.

Les travaux vont durer 30 mois, avec une restructuration qui sera fractionnée afin de gêner le moins possible la scolarité de nos collégiens.

À titre d'information, le préau couvert du « plateau » qui a été monté sera conservé après les travaux.

Nous vous appelons à la vigilance pendant cette période de travaux.

Ces nouveaux locaux offriront un cadre de qualité à nos enfants et aux enseignants



Mobil homes pour le collège



Préau couvert

Bâtiments, cimetières, énergie et matériel



Après une année compliquée au niveau des travaux engagés en 2020, mais une extension de l'école du centre et la rénovation de la maternelle très réussies, le chantier phare de 2021 est la rénovation de la place Droz Bartholet.

Après une première en phase réalisée en 2019, les deux autres phases débutent en avril 2021.

La phase « Parking » est réalisée en concertation avec les commerçants riverains pour essayer de ne pas trop perturber l'activité économique du centre bourg. Ces derniers nous ont grandement facilités la tâche et nous les en remercions.

Un grand merci, également, à l'entreprise Vermot TP pour sa rigueur dans la planification des travaux. Ses compétences nous ont permis de finaliser cette étape en juillet 2021, soit en moins de deux mois et demi.

Ensuite, la phase « Rive du Doubs » commence en août 2021 avec l'intervention de l'entreprise « id verte ». Ils travaillent sur l'aménagement paysager proposé par le cabinet d'étude les Carnets Verts.

Parallèlement, le monument aux morts est démonté pour être restauré. Les plaques nominatives des soldats morts pour la France, devenues illisibles avec le temps, sont quant à elles changées. Le monument est ensuite repositionné, légèrement plus en retrait qu'auparavant, sur une nouvelle esplanade aménagée avec des gradins longeant la promenade.

Ces travaux s'achèvent en novembre 2021. Ils ne manquent que le gazon et la plantation d'arbres au printemps prochain pour venir embellir ce nouvel espace.

L'installation de luminaires LED suspendus sur un câble entre des mats finalise la troisième phase de la rénovation. Réalisée par la société Balossi Marguet, cette nouvelle conception d'éclairage évite un encombrement du parking.

Au total, le montant de la rénovation de la place s'élève à 1 million d'euros.

Comme prévu, l'accès à la borne de recharge pour les véhicules électrique a été réaménagé.

La rénovation complète de l'éclairage public (900 points lumineux) a commencé et durera 3 ans pour un coût total 600 000 €.



Divers travaux de réfection de chaussée ont été réalisés ainsi que des travaux d'assainissement pour mettre en conformité nos bâtiments communaux (maison médicale, les gymnases,...)

En ce qui concerne les travaux budgétisés pour 2021, certains ont pris du retard à la suite de la pénurie des matériaux, mais aussi à cause du manque de main d'œuvre.

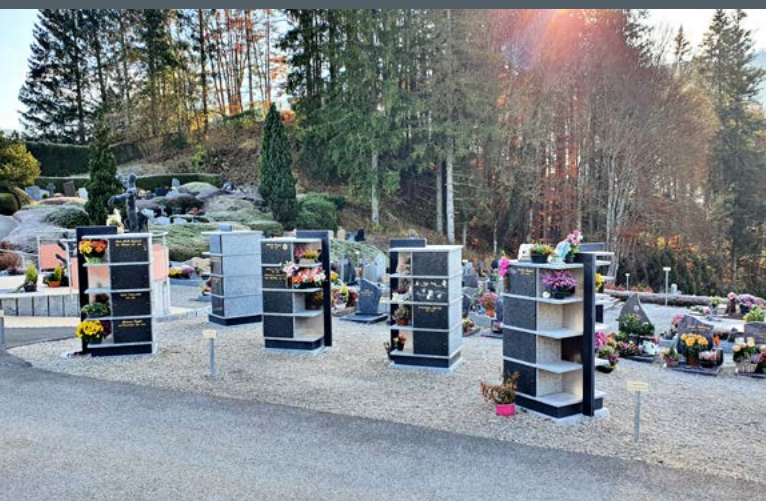
Ces réalisations seront donc exécutées en 2022 : toit de la MJC, fenêtres de la mairie, toit de l'école maternelle, fenêtres de l'école des Genévriers, placards de l'école maternelle,...



La cour de la halte-garderie s'est dotée de jeux pour le plaisir de vos bambins.



Nous avons changé les portes des vestiaires du stade de la Courpée et une étude est en cours pour une extension de ce bâtiment (avec l'ajout de tribunes). Nous avons également lancé une étude pour les nouveaux ateliers municipaux.



Une extension du cimetière des Côtes avec vingt-quatre fosses murées a été réalisée.

De plus, de nouveaux columbariums sont venus remplacer des monuments dégradés par les intempéries et les malfaçons.



Environnement Cadre de vie

Samedi 10 avril 2021, de nombreux villégiés se sont retroussés les manches pour l'opération Villers Propre organisée par la commune.

Romain Vermot, élu en charge de l'environnement, a réparti les membres des associations, les familles avec enfants, employés communaux et élus dans les différents quartiers de la ville.

Au total, nous avons pu compter sur 200 personnes motivées à nettoyer notre belle commune.

Un groupe de 30 bénévoles mené par Yann Stauffer pour le compte de la MJC s'est retrouvé au lieudit Le Carré Jaune (avant le Pissoux). Une décharge y était enfouie depuis des années.

5 à 6 tonnes de déchets, principalement de la ferraille, des batteries, des chaussures et du verre furent chargées dans des remorques et coffres de voitures mis à disposition pour l'occasion par des agriculteurs et autres villégiés de bonne volonté.

Un GRAND MERCI à tous les participants.

L'environnement est l'affaire de TOUS, sachons garder notre ville propre!

Pour 2022, la journée de l'environnement (Villers Propre) se fera sur toutes les communes de la CCVM le même jour.





Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Cette année écoulée a continué à être marquée par les actions menées par notre équipe de bénévoles de Villers-le-lac. Nous aimerions tout particulièrement les remercier car nous vivons dans une société de plus en plus tournée vers l'individualisme. Il devient très difficile de trouver des personnes prêtes à investir un peu de leur temps libre pour aider les moins favorisés.

Ainsi, tout au long de l'année, Céline Arnoux secondée de Franciane Bersot, livrent chaque semaine nos personnes âgées, souvent isolées ou dans l'incapacité de se rendre dans nos supermarchés en livrant à domicile les courses commandées. Assurant ainsi un service qui n'existe pas sur notre commune, mais également un échange avec ces personnes qui ont besoin de parler et de retrouver du lien.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles de la commune qui viennent à chaque distribution de la banque alimentaire (tous les 15 jours, le jeudi après-midi, sous la mairie) pour satisfaire les besoins alimentaires d'une vingtaine de familles de Villiers. Ils travaillent depuis des années, dans l'ombre.

Chaque année, la collecte nationale qui a lieu le dernier week-end de novembre au magasin Bi1, alimente la distribution de la banque alimentaire tout au long de l'année.

Que deviendraient ces familles sans l'intervention de nos bénévoles? Et plus profondément que cela, que serait une société, si florissante soit-elle, qui laisserait de côté toute une frange de sa population moins chanceuse?

Nous avons tous un rôle à jouer et une responsabilité à tenir dans une société qui fonctionne bien et où chacun trouve sa place et plaisir à vivre. Au-delà du devoir que nous avons en tant que citoyen d'aider notre prochain, nous pouvons également faire en sorte que chacun de nous ait plaisir à vivre en société, à vivre à Villers.

ADMR

Année 2021, année encore bien perturbée par le coronavirus, les mesures sanitaires et obligations de vaccinations pour les intervenants à domicile et autres personnels (porteurs de repas, agents du transport accompagné et secrétaires).

Cette année 2021, pour L'ADMR du Val de Morteau, a surtout été marquée par la fusion des deux associations du Val de Morteau et de Villers le Lac. Ce projet qui était en gestation depuis quelques mois s'est concrétisé le 1^{er} juin 2021.

L'accueil téléphonique est lui, permanent avec renvoi d'appels entre les deux bureaux dont les coordonnées ne changent pas :

• **Villers-le-Lac** : 1 place Maxime Cupillard
03 81 68 04 06 - admrillerslelac@fed25.admr.org

• **Les Fins** : 15 Rue Principale
03 81 67 27 89 - admrvaldemorteau@fed25.admr.org

En cette période de fêtes, l'ADMR a une pensée pour les personnes en difficultés et souhaite à tous une excellente année 2022, pleine d'amitié, de sincérité, de petits bonheurs et une bonne santé.



Mission locale

Les jeunes accueillis et suivis par les missions locales peuvent se voir proposer des aides financières adaptées à leur situation.

Elles sont réparties sur tout le territoire et proposent de nombreux points d'accueil. La mission locale la plus proche se situe à Morteau, 8 Avenue Charles de Gaulle. Vous pouvez les contacter au 03 81 46 54 61 ou par mail : missionlocalehautdoubs@ejfc.org



Les missions locales ont été créées pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Leurs domaines d'intervention sont variés : emploi, formation, logement, santé, mobilités et loisirs.

Circulation & sécurité



La sécurité de la commune reste l'axe prioritaire de la commission Circulation & Sécurité. Nous fixons les projets à venir en fonction des orientations budgétaires à venir.

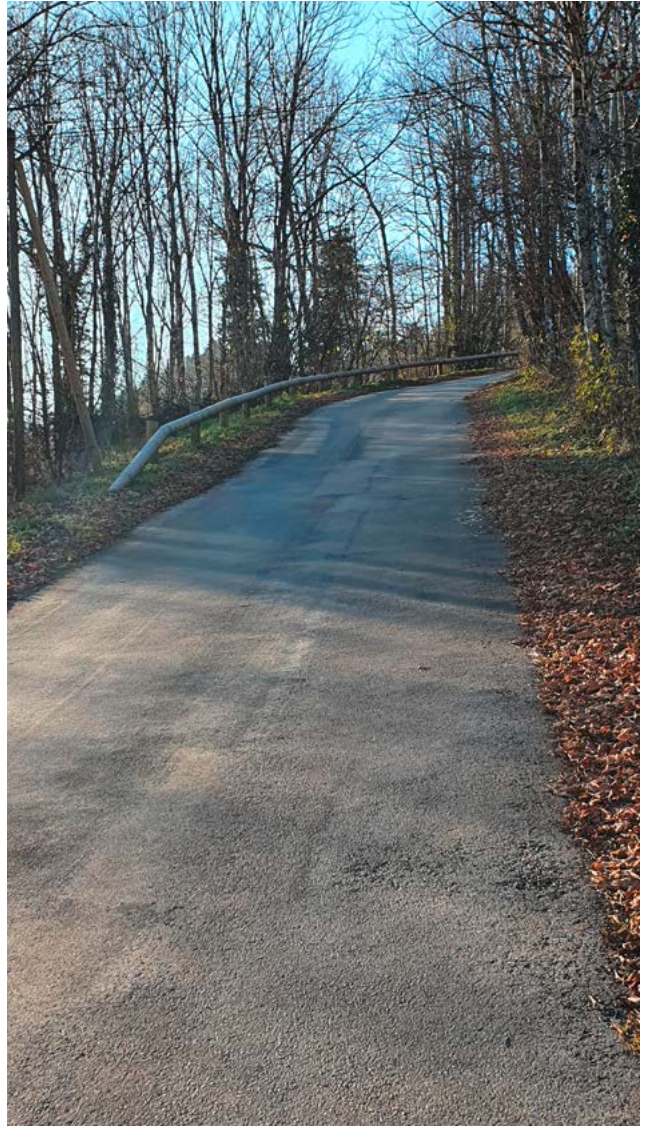
L'année 2021 nous a ainsi permis de réaliser les travaux suivants :

- Trottoir Route de la Cloison, qui a été fait en même temps que la réfection de la chaussée ce qui nous a permis de compléter les travaux effectués l'an passé Route des Fins. Cet aménagement, qui sécurise le cheminement des piétons, a aussi réduit la largeur de la chaussée pour inciter les automobiles à ralentir.
- Pose de barrières de sécurité à des endroits dangereux, à savoir au Pissoux, Chaillexon, vers le cimetière et l'église, ainsi qu'à la Maternelle du Centre et prochainement Rue des Essarts (partie haute au niveau du carrefour avec la Rue de Curcol).
- Installation d'un abri-bus Rue du Chaney, accompagné d'un passage pour piétons.
- Mise en sens unique montant de la Rue Parrenin : l'expérimentation ayant été concluante, une signalétique définitive va prochainement être installée. Cette initiative fluidifie la circulation sur cet axe très fréquenté et sécurise l'accès aux différents bâtiments destinés au monde associatif.
- Acquisition d'un nouveau radar pédagogique qui nous permet de mieux quadriller la commune et sensibiliser les automobiles.
- Mise en place d'une nouvelle signalétique en partenariat avec l'Union Commerciale et Artisanale (UCAV). Ainsi, les entreprises, artisans et commerçants sont identifiés à l'identique sur des supports directionnels métalliques. Cela permet une plus grande lisibilité et visibilité, pour orienter non seulement les habitants de la commune, mais également toutes les personnes de passage, vers l'ensemble des acteurs économiques de Villers-le-Lac.



Malgré toutes ces réalisations qui permettent année après année d'œuvrer toujours un peu plus pour la sécurité de nos concitoyens, il est primordial que chaque Villérier accepte de partager l'espace public en respectant toutes les signalisations mises en place.

C'est pourquoi nous réitérons, comme chaque année, notre appel au civisme à l'ensemble de nos habitants.



Agriculture

L'histoire commence en 2008 lorsque **Catherine Faivre-Pierret** entreprend une reconversion professionnelle à la Maison familiale rurale pour devenir agricultrice. À la suite de sa formation, elle apprend qu'elle ne peut pas être en GAEC avec son mari Jean. Elle milite alors avec d'autres agricultrices et obtient ce droit en 2011. À l'issue de ce combat, Catherine rejoint le GAEC « Les Bassins du Doubs ».

Le 13 octobre dernier, la Chambre d'agriculture Doubs et Territoire de Belfort a souhaité récompenser le combat de Catherine en lui remettant le trophée de l'agricultrice engagée lors de la cérémonie des Trophées de l'agriculture qui se tenait à Baume-les-Dames.



Photo ER/Lionel VADAM (L'Est républicain)

bi1
drive

Ne soyez plus sous l'eau
PASSEZ AU DRIVE
www.bi1drive.fr

Info

bi1 drive

Votre magasin bi1 s'est mis au drive!
Faites vos courses en ligne où vous voulez et venez les récupérer quand vous voulez.

<https://www.bi1drive.fr/>

Économie



Trott to Do

“J’ai créé Trott To Do pour vous faire découvrir par l’intermédiaire de ces engins de nouvelles sensations de liberté, sans bruit et sans polluer. Je vous propose des circuits à travers quelques itinéraires bien choisis. N’ayant d’autres prétentions que le régal des sens et la découverte du patrimoine naturel rencontré. Sites touristiques, paysages naturels, artisanat local,... sont autant de richesse que je vous propose d’une manière ludique en pratiquant le tourisme sur mes trottinettes électriques tout terrain. Plusieurs déclinaisons sont déjà possibles comme les balades gourmandes et balades fondue! À tout bientôt” **OLIVER LAFOUGE**



Chez Charles

Depuis 2014, la maison Chapuis n’avait plus de magasin sur le Val de Morteau. Les recherches d’un local situé sur la commune de Villers-le-Lac étaient restées infructueuses. Une opportunité s’est finalement présentée au centre du bourg : le projet d’un bar-restaurant et magasin de produits régionaux a pu voir le jour début novembre.

Depuis cette date, la maison Chapuis vous propose toute sa gamme de produit de charcuterie, des fromages et du vin de la région. Un espace restaurant et un bar sont situés à l’arrière du magasin ; ils vous permettent de vous restaurer du lundi au samedi midi.

Cette année, la maison Chapuis s’est également vu attribuer la médaille de bronze de la Saucisse de Morteau IGP, gage de qualité et de savoir-faire.

Urbanisme



Encore une année très active du côté de l'urbanisme. Les déclarations préalables de travaux (DP) sont au même niveau qu'en 2020 soit 140 DP. Du côté des permis de construire, la tendance est à la baisse avec 40 permis en 2021 contre 50 l'année dernière. Il n'en demeure pas moins que 2021 reste une très belle année consécutive à 2020 malgré les confinements successifs.

2022 sera une grande année pour l'urbanisme, car elle marquera le début de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). L'actuel a déjà fêté ses 10 ans et le temps est venu de le réactualiser.

Le PLUi a été voté au niveau de la Communauté de Communes du Val de Morteau. La version du PLU avec un « i » pour « intercommunal » se verra dotée d'un projet commun et simplifié aux 8 communes de la CCVM. Nous pouvons espérer une mise en route en 2025.

Ce nouveau plan simplifiera considérablement le traitement des dossiers du service instructeur de Morteau, d'une part, ainsi que les consultations dans chaque mairie, d'autre part. Les spécificités de chaque commune seront préservées et **le maire gardera toujours son droit actuel de signature.**

Les 14 personnes composant la commission urbanisme de Villers-le-Lac continueront de traiter les dossiers avec le même dévouement. Cela va des personnes à l'accueil jusqu'à Mme le Maire, Dominique Mollier, en passant par la directrice générale des services (DGS) ainsi que le responsable technique.

Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

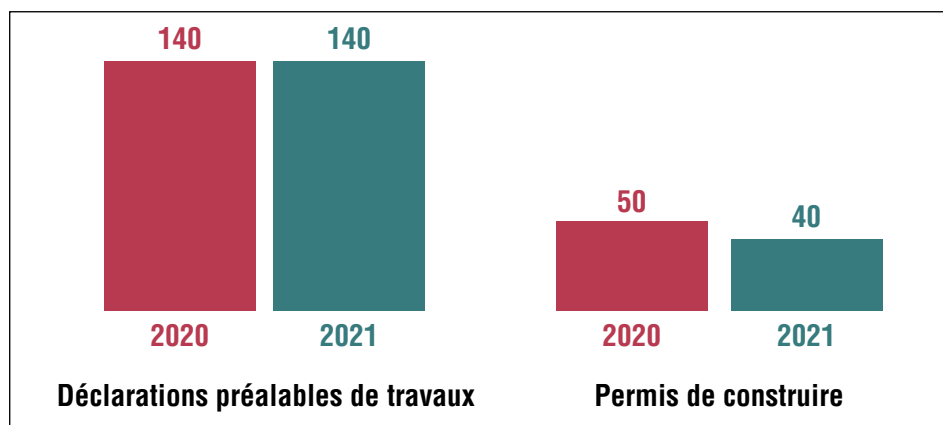
À compter du 1^{er} janvier 2022 (loi ELAN), les demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme et permis de démolir) pourront être déposées sous forme numérique via le guichet unique en vous connectant sur : <https://valdemorteau.geosphere.fr/guichet-unique>

Toutefois, le dépôt sous format papier sera toujours possible.

Ce téléservice permet de faire le lien avec le logiciel utilisé en interne par le service Droits des Sols et les différentes communes lors de l'instruction des demandes.

ATTENTION : lors de la saisie de votre demande d'urbanisme, il convient de choisir la bonne commune sur laquelle le projet sera réalisé.

L'accueil urbanisme de votre mairie reste disponible pour vous accompagner.





De plus en plus de citoyens nous sollicitent pour nous présenter leur projet avant de le déposer. Nous encourageons vivement cette action, car au-delà de se rencontrer en mairie, cette démarche permet d'analyser et d'améliorer certaines particularités des dossiers. **L'objectif est aussi de gagner du temps dans le traitement des demandes de permis lors de leurs passages devant le service instructeur de Morteau et service assainissement si besoin.**

Sport, Culture et Jeunesse

Anya Tatránova voit triple

Pour ses derniers championnats de France Jeunes qui avait lieu à Mulhouse en novembre dernier, **Anya Tatránova**, licenciée au Badminton Val de Morteau (BVM) a réalisé un triplé historique.

Intouchable dans les trois disciplines, simple, double et mixte, Anya ramène trois médailles d'Or à la maison.

Son travail au quotidien au pôle France de Talence (Gironde), le soutien de son club de cœur et les sacrifices assumés par ses parents, anciens joueurs de haut niveau, font d'elle un exemple pour tous les jeunes du BVM.



Défi du Pissoux

Après une édition 2020 annulée pour cause de crise sanitaire, le défi du Pissoux a fait son grand retour samedi 10 juillet 2021. Organisée par l'association les « Tout Vite », cette manifestation sportive a réuni plus d'une soixantaine de participants.

Cette course est ouverte à tous et c'est l'occasion de donner son maximum tout en prenant du plaisir. Pour les plus motivés, il est également possible de venir déguisé ; les meilleurs déguisements sont récompensés.





Forum des associations

La mairie a souhaité aider les associations à renouer des liens avec la population, après cette année particulière, en organisant un forum des associations au grand gymnase de Villers-le-Lac.

Une vingtaine d'associations a alors répondu présent. De nombreux visiteurs ont pu découvrir les différentes sociétés de Villers-le-Lac, échanger avec les bénévoles et prendre des renseignements pour faire leurs premiers pas au sein des clubs.

Merci aux dirigeants qui font vivre ces associations !

Deux nouveaux buts pour les équipes jeunes

La commune a équipé le terrain de la Courpée de deux nouveaux buts transportables de 6x2,10m. Ces buts servent aux entraînements, mais aussi aux matchs des U11/U13 ainsi qu'à ceux des féminines lorsqu'elles jouent à 8.



Trail du saut du Doubs

Le trail de printemps organisé par le DSA (Doubs Sud Athlétisme) a été adapté pour respecter les règles sanitaires du moment.

Soutenu par la ville, le DSA a balisé deux parcours, de 9 km et 20 km, permettant aux coureurs de découvrir ou redécouvrir nos paysages et sentiers.

Du 14 au 30 mai, de nombreux sportifs ont participé à cette course sans dossard.



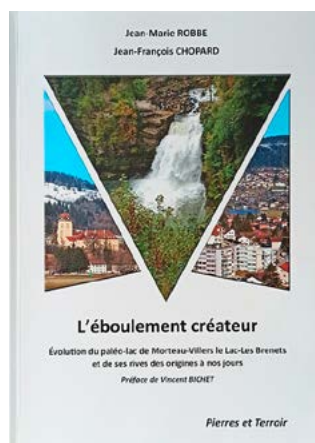
La 3^e place pour Timéo Ligier

Lors des championnats de France de cross-country à Montauban, Timéo Ligier termine à la troisième place. Il n'est que minime première année mais est déjà connu au niveau national avec une victoire en 2019 et en 2020 à la course benjamine des championnats de France UNSS.



L'éboulement créateur

Vous cherchez à en savoir plus sur la rivière Doubs, le lac et ses rives? Découvrez le livre de J.M. Robbe et Jean-François Chopard, « L'éboulement créateur » et vous serez incollable sur le sujet!



Nouveaux présidents à La Française, au Ski Club et à la MJC

La Française est l'une des plus anciennes associations de Villers-le-Lac. Le 2 octobre, **Kevin Bellabouvier** (au centre) a succédé à Magalie Emé à la tête de la Française. De leur côté, **Ludovic Bole-Richard** s'est récemment vu confier la présidence du ski club Val de Morteau et **Cyril Boillon** de la MJC.



De gauche à droite : Thimoté Dupont, Coline Droxler, Kim Vermot et Capucine Roland (animateurs encadrés par Céline Arnoux)



Vacances tous sports

Chaque été depuis plus de 20 ans, la commune finance et organise les Vacances Tous Sports à destination des enfants de la commune de 8 à 15 ans.

Ne pouvant avoir lieu en 2020, les enfants ont pu retrouver les Vacances Tous Sports cet été 2021. Sorties en canoë, escalade, marches, accrobranche, initiations au tennis,..., les activités auront encore une fois été nombreuses et variées pour le plus grand plaisir de nos jeunes sportifs et notre équipe d'encadrants.

Pour la prochaine édition, nous souhaitons changer un peu le format de ces Vacances Tous Sports en passant de trois semaines au mois d'août, à deux semaines au mois de juillet et deux semaines au mois d'août.



Calendrier des fêtes

JANVIER 2022

- 9 Tirage des Rois AFN
- 10 Thé dansant au Club Loisirs
- 15 Après-midi des enfants organisé par le comité des fêtes et l'UCAV
- 16 Loto de l'école du centre
- 19 Don du Sang de 16h00 à 19h30
- 19 Fondue au Club Loisirs

FÉVRIER 2022

- 6 Loto de l'HUP
- 7 Etablissement calendrier des fêtes 2022/2023
- 7 Thé dansant club Loisirs
- 9 Loto au Club Loisirs
- 18-19-20 Salon de l'Habitat
- 14 Assemblée Générale au Club Loisirs
- 23 Choucroute au Club Loisirs
- 24 Loto des enfants organisé par la MJC
- 25 Auditions fin de stage La fraternité
- 27 Loto de Judo Club Val de Morteau

MARS 2022

- 6 Loto du Tennis Val de Morteau
- 7 Thé dansant au Club Loisirs
- 12 Concert HUP
- 13 Loto de la Fraternité
- 14 Tarot au Club Loisirs
- 18 au 20 Salon des Vins et de la Gastronomie à La Française
- 19 Commémoration Guerre d'Algérie
- 19 Soirée Vintage
- 23 Don du Sang de 16h00 à 19h30
- 27 Loto de l'Entraide Sociale

AVRIL 2022

- 2 Bourse aux Vélos PEEP
- 4 Thé dansant Club Loisirs
- 9 Conscrits en 2
- 20 Loto au club Loisirs
- 24 Repas des Anciens

MAI 2022

- 1 Concert de l'HUP
- 5 et 6 Spectacle des ÉTOILES NOIRES
- 14 Concert de l'HUP et de La Pastourelle
- 18 Don du Sang de 16h00 à 19h30
- 21 Concert Fraternité
- 29 Profession de Foi

JUIN 2022

- 2 Marché nocturne en partenariat avec l'office de tourisme du Pays Horloger
- 12 Fête à Morond des Sentiers du Doubs
- 17 Fête de l'École du Centre
- 18 90^e anniversaire du SCV
- 25 Spectacle de l'École de Danse de la MJC
- 26 Tournoi de scrabble de la MJC
- 26 Marche Gourmande du SCV

JUILLET 2022

- 2 Audition Ecole de Musique des sociétés du Val de Morteau
- 14 Cérémonie commémorative
- 20 Don du Sang de 16h00 à 19h30

SEPTEMBRE 2022

- 3 Bal des Pompiers
- 14 Don du Sang de 16h00 à 19h30
- 25 Loto des Sapeurs Pompiers

Fêtes et cérémonies

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Cérémonie du 11 novembre aux Brenets dans le cadre des relations transfrontalières



Cérémonie du 5 décembre – Hommage aux victimes des conflits d'Algérie, de Tunisie et du Maroc

Employés municipaux à l'honneur

Trois agents municipaux ont été mis à l'honneur le vendredi 24 septembre 2021 :

- **Marguerite Jacquot**, Directrice Générale des Services, a reçu la médaille d'honneur pour 35 années de service
- **Bruno Kolher**, Chef de service de la Police Municipale, a reçu la médaille d'honneur pour 30 années de service
- **Jean-Pierre Siron** a fait valoir ses droits à la retraite après 12 années de services



Conscrits de la classe en 1

« Les dispositions sanitaires ont perturbé l'organisation de notre rencontre qui aurait dû se tenir à la fin mars 2021. Dans le doute sur l'évolution des conditions sanitaires, nous avons fait le choix de ne pas organiser notre banquet ou un autre type de rencontre.

Nous avons une pensée pour toutes les personnes de la classe en 1 pour qui ce rendez-vous était cher.

Belle année 2022 à toutes et tous. »

Les Conscrits classe 81

La classe en 2 se réunira le samedi 9 avril 2022

Cérémonies des noces collectives

Annulées en 2020, la cérémonie des noces collectives a eu lieu le 30 octobre 2021. Mme le Maire a souhaité regrouper les deux années, 2020 et 2021. Ce sont donc 28 couples qui sont venus accompagnés de leur famille pour un moment de convivialité.

Merci à eux d'avoir honoré cette invitation.

Les couples résidant dans la localité qui fêteront cette année leur anniversaire pour 50, 55, 60 ou 65 années de mariage peuvent se faire connaître en mairie. Ils seront reçus lors de la cérémonie programmée en fin d'année.

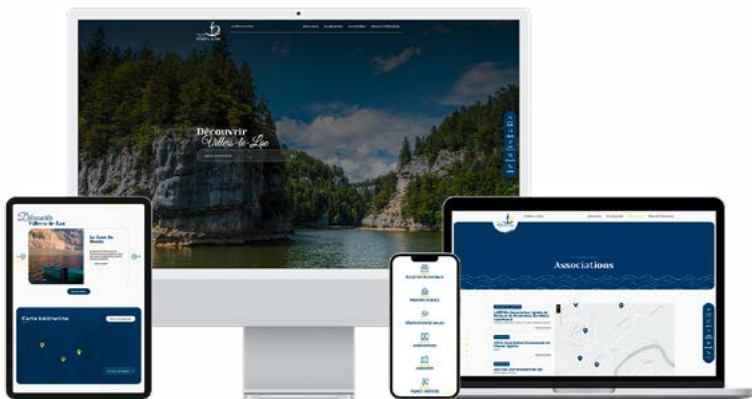
Pour l'année 2021, de gauche à droite : Chantal et Marcel BILLEREY (Or) – Gisèle et Louis (absent) BINETRUY (Palissandre) – Marie-Louise et Jean ROGNON (Orchidée) – Marie-Thérèse et Marcel REBITZER (Orchidée) – Christiane et Pierre SAUGIER (Orchidée) – Marie-Claude et Albert MARGUET (Orchidée) – Michèle et Michel JORIOT (Palissandre) – Olga et Yvan KRALJIC (Diamant) – Brigitte et Michel DROMARD (Or) – Jeannine et Michel DREZET (Palissandre) – Elisabeth et Léon MICHEL (Palissandre) – Nicole et Claude JAMBE (Diamant) – Charlotte et Jacques HENRY (Diamant) – Chantal et Louis ALB (Diamant) – Colette et Guy VILLIER (Or) – Yolande et Daniel PARISOT (Or)



Photo du studio Pandia à Villers-le-Lac

Pour l'année 2020, de gauche à droite : Yvette et Denis GUILLAUME (Or) – Lucienne et Denis MICHEL (Orchidée) – Marie-Claude et Raymond JACQUET (Or) – Jacqueline et Georges ROUSSEL-GALLE (Orchidée) – Marie et Daniel VERMOT-DESROCHES (Orchidée) – Marie-Claire et Albert BÔLE (Orchidée) – Gertrude et Serge CHOPARD-LALLIER (Palissandre) – Michelle et Jean-Marie VUILLEMIN (Diamant) – Andrée et Serge BLIN (Orchidée) – Marie-Claude et Jean-Pierre CUENOT (Orchidée) – Marguerite et Gérard PÉQUINOT (Or) – Raymonde et Eugène ROLAND (Or)

Internet



Nouveau site internet

Depuis quelques semaines, le nouveau site internet de la mairie est en ligne. Plus dynamique, il correspond mieux à l'attente des usagers et permet une meilleure lecture de l'information.

À voir sur villers-le-lac.fr

Mot de l'opposition

Chers administrés de Villers-le-Lac,

Ces quelques mots pour vous partager notre pensée après un peu plus d'un an de siège au sein du conseil municipal de notre ville.

Ce fût un démarrage chaotique où Madame le Maire et son équipe exprimaient clairement la volonté de nous ignorer et de ne pas travailler avec nous. Quelle frustration, pour nous, élus de l'opposition et pour la plupart sur un premier mandat, de ne pouvoir faire valoir une seule de nos idées. Notre envie était de représenter et faire valoir les voix des 47% de votants qui nous ont fait confiance mais nous sommes rapidement heurtés à un très faible niveau d'écoute de la majorité avec parfois des certitudes d'un temps passé.

Dans ce cadre-là, il est très difficile de garder une attitude constructive mais c'est pourtant la promesse que nous vous faisons pour le reste du mandat. Nous continuerons à pousser pour des solutions de mobilités adéquates sur la commune et dans le Val de Morteau, pour la mise en valeur de notre écrin naturel dans le cadre du Parc Naturel Régional, pour l'embellissement du centre-ville autre qu'un parking de supermarché, pour le bien-être de nos enfants à l'école et pour la construction d'infrastructures dignes d'une ville comme la nôtre dans le respect de l'environnement.

La tâche reste ardue mais nous avons tout de même le sentiment récent que certaines décisions avancent dans le bon sens, et nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous souhaitons fondamentalement que ce début de collaboration se poursuive et fasse naître de beaux projets pour notre ville.

Nous n'avons pas les moyens financiers pour publier des articles et vanter nos mérites. Nous ne sommes pas natifs de Villers, nous sommes résidents depuis de nombreuses années et nous voulons œuvrer pour le bien vivre à Villers le Lac. Nous sommes des empêcheurs de tourner en rond pour certains car nous dénonçons les injustices. Lasse de cette ambiance, certains de nos membres ont jeté l'éponge. Nous, nous restons mobilisés pour vous.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Informations diverses

Recensement

Notre commune est concernée par le recensement de la population en 2022.

L'enquête de recensement se déroulera **du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022.**

Les habitants auront pour cette campagne la possibilité de répondre par dossier papier ou de remplir le questionnaire directement sur internet. Nos agents recenseurs chargés de collecter les données seront munis d'une carte officielle. Nous vous prions de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil possible.

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

Transport à la demande sur la CCVM

Tous les mardis et jeudis, se déplacer dans la Communauté de Communes du Val de Morteau ne coûte que 2,00€ (avec la participation financière de la CCVM).

Réservations auprès de Taxi Julien : 07 82 39 64 04

Numéros utiles

Contacter le service instructeur de la Communauté de Communes

Par mail à tout moment, par téléphone uniquement l'après-midi.

Virginie Couturier : 03 81 68 56 62 – virginie.couturier@morteau.org

Thibault Wasiak : 03 81 68 56 72 – thibault.wasiak@morteau.org

Service des déchets (CCVM) : 03 81 68 56 82 / dechets@morteau.org

France Services : 03 81 68 56 96 / franceservices@morteau.org

Passation de pouvoir

Mme le Maire a assisté à la passation de pouvoir entre André Côte et Olivier Siron comme chef de corps de la caserne des pompiers.

Bravo et merci à Dédé pour ces 45 années de service au secours de la population locale.

Félicitations à Olivier, secondé par Emmanuel Siron, qui reprend le flambeau.

À cette occasion, M. Stephan Maisonneuve a également reçu le grade de Vétérinaire Commandant des Sapeurs Pompiers du Doubs.

Ayez un grand respect pour ces hommes et ces femmes de l'ombre qui sont toujours présents à vos côtés quand vous les sollicitez !



De gauche à droite : Olivier Siron, André Côte-Petit, Stephan Maisonneuve, Mme le Maire

Médaille André Côte-Petit

Lors de la soirée de Sainte Barbe organisée par l'Amicale des sapeurs pompiers, Mme le Maire a remis l'insigne de la Ville à André Côte pour ses 45 années de service à la population.

Merci pour toutes ces années, cette passion vouée à la grande famille des sapeurs pompiers.



Souvenir français

Lors de l'assemblée générale du Souvenir Français du Val de Morteau, trois villériers ont reçu des distinctions :

- **Bernard Frisetti**, a été nommé chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques pour ses nombreuses années de présidence du Souvenir Français du Val de Morteau et ses multiples activités au sein de cette association. La municipalité remercie chaleureusement Bernard Frisetti qui a assuré la responsabilité de chef du protocole des cérémonies officielles pendant de nombreuses années.
- **Léa Faivre-Pierret** a été félicité pour son engagement en qualité de gardien de la mémoire.
- Mme le Maire, **Dominique Mollier**, a reçu le diplôme d'honneur pour la qualité du partenariat entre la commune et le Souvenir Français.



Un nouveau policier municipal

Mickaël Piton a rejoint l'équipe municipale le 1er octobre en remplacement de Bruno Kolher.

Depuis son arrivée, il a commencé une formation pour gérer les régies de recettes comme la gestion des places de forains ou encore des foodtrucks.

Armé, il suit également des cours de tirs indispensables à ses fonctions.

Avec Pascal Girardclos, ils assurent la sécurité à Villers le Lac. Ils travaillent étroitement avec la brigade de gendarmerie de Morteau ainsi qu'avec le service des douanes françaises et suisses.

Bienvenue à lui !



Tarifs de la fourrière animale du Val de Morteau

Afin de soutenir les Maires de la CCVM dans leurs pouvoirs de police sur les animaux divagants, la communauté de communes a signé une convention avec l'Arche d'Izia, pension canine installée sur la zone d'activités du Bas de la Chaux, pour la capture (au lasso ou avec cage uniquement), le transport et la gestion (entrée/sortie, repas, promenades, désinfection des cages...) des chiens et chats errants et/ou dangereux sur la voie publique. La CCVM met à disposition pour ces missions trois cages implantées au sein de la déchèterie intercommunale.

	Semaine	Week-end et jours fériés
Capture de l'animal (lasso ou cage), transport, 1 ^{er} jour de garde et recherche du propriétaire	70 €	82 €
Tarif journalier de garde, dans la limite de 8 jours ouvrés	25 €	30 €
Forfait intervention vétérinaire pour capture (tranquillisation hypodermique)		50 €
Forfait pose puce d'identification		70 €
Forfait vaccination		40 €

Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger



- 57^e PNR de France
- 4^e PNR de la région B-FC
- 6 Communautés de communes
- 94 communes adhérentes
- Superficie : 103 918 hectares
- Population : 58 668 habitants
- 50 monuments historiques
- 29 sites naturels inscrits et classés
- 3 Petites Cités Comtoises de Caractère

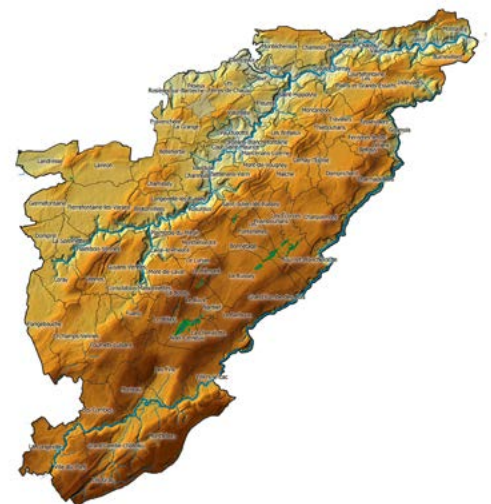
Officiellement classé par décret le 4 septembre 2021, le Parc naturel régional (PNR) du Doubs Horloger est à la fois un projet concerté de territoire, un réservoir de biodiversité, une source d'innovation et une entité géographique. Situé à l'est du département du Doubs et transfrontalier avec la Suisse, il réunit 94 communes réparties sur cinq espaces caractérisés par leur relief : les Vallées du Doubs et du Dessoubre, le Val de Morteau, les premiers plateaux de Sancey-Belleherbe et du Val de Vennes, ainsi que les plateaux de Maîche et du Russey. Le PNR du Doubs Horloger jouit d'une impressionnante variété de paysages sculptés par le temps et façonnés par l'Homme. Son patrimoine culturel et immatériel n'est quant à lui pas en reste ! Il fait la fierté de ses habitants et confère au territoire des valeurs et une identité forte.

Par définition, un Parc naturel régional (PNR) est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour la qualité de son patrimoine naturel et culturel, mais à l'équilibre fragile. Il a pour vocation de protéger et de valoriser durablement ses ressources, en concertation avec les acteurs locaux. Document fondateur d'un PNR, la Charte est le contrat qui fixe les objectifs et les grandes orientations durant les 15 prochaines années. Outil d'accompagnement au service de l'intérêt général, un PNR dispose d'une équipe pluridisciplinaire, garante de la mise en œuvre technique et opérationnelle de la Charte. « Convaincre plutôt que contraindre » tel est l'esprit des Parcs naturels régionaux, qui ne disposent pas de pouvoir réglementaire spécifique.

Grandes thématiques

- Valorisation des patrimoines
- Éducation à l'environnement
- Coopération transfrontalière
- Tourisme durable
- Gestion de milieux naturels
- Transition énergétique & Mobilité
- Architecture, Urbanisme & Paysages
- Économie durable

Carte du périmètre du Parc naturel régional



L'instance de décision et de gestion du PNR du Doubs Horloger est un syndicat mixte, administré par un Comité Syndical de 128 membres.



Présidence

Denis Leroux, Président du Pays Horloger de 2017 à 2021, a été élu Président du PNR du Doubs Horloger.

Un mandat qui lui tient à cœur.

Vice-présidence

Cédric Bôle, Franck Villemain, Gilles Robert, Valérie Pagnot, Anthony Cuenot, Jean-Pierre Frigo, Roland Martin et Charles Schelle.

Bureau

Le Bureau est composé de 29 membres représentant la région, le département, les communautés de communes et les communes.

Pour tout savoir sur les actualités du PNR du Doubs Horloger, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

Site internet : parcdoubshorloger.fr



PNR du Doubs Horloger

Vos élus :

Titulaire

CCVM

Dominique Mollier

Villers-le-Lac

Pascal Rougnon

Céline Vuillemin

Christophe Berthold

Suppléants

Romain Vermot

Thierry Bernardin

Léa Faivre-Pierret

François Villier



Noël Jeanno – Milan



AR Doubs patinoire naturelle



AC Bassins du Doubs




Ville de
Villers le lac
www.villers-le-lac.fr

Photos de couverture : Jean-Pierre Siron

Directrice de la publication : Dominique Mollier • L'imprimeur Simon - Morteau